



Les Archers de Kervignac et le comité départemental

ont le plaisir de vous convier au

CONCOURS DEBUTANTS

Et à la finale départementale des écoles de tir



Qu'ils organisent le 9 mars 2025

2 départs / 1 x 18 m / 1 x 10 volées de 3 flèches / rythme AB – CD / 4 archers par cibles

Lieu : Complexe sportif de Kervignac, salle N°1 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 2 départs le matin, (56 archers max par départ), phases finales l'après-midi

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (3 volées)	Début des tirs	Fin des tirs
Départ 1	8h30	9h00	9h15	9h30	11h15
Départ 2	11h15	11h45	12h00	12h15	14h00
Résultats et podiums séries du matin			14h30		
Phases finales (selon Art 10 du règlement du CD 56)			14h45	16h30	
Résultats et podiums de la finale départementale			16h45		

Pot de l'amitié à l'issue des podiums

Catégories et blasons :

Débutants de la saison 2024 et 2025 (1ère et 2ème années de licence FFTA)

Jeunes (filles et garçons)

CL : U11

Blason diam. 80cm

CL : Jusqu'à U18 (U13/U15/U18)

Blason diam. 80cm

Adultes (femmes et hommes) :

CL : U21 à S3

Blason diam. 80cm

CO : U15 à S3

Blason diam. 80cm

Licence FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité obligatoire.

Tenue : chaussures de sport obligatoires. Tenue de club ou blanche appréciée.

Tarifs : Adultes et Jeunes : 6€/archer.

Restauration :

Buvette : Boissons et gâteaux / Sandwichs à commander à l'inscription

Inscriptions :

Les inscriptions sont à retourner au plus tard pour **le 4 mars 2025**, par e-mail à archers.kervignac@gmail.com. Le règlement sera accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce au passage au greffe le jour du concours.



Plan d'accès :

